

**VILLE DE LA FERTE-BERNARD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 15 novembre 2023  
Date d'affichage 15 novembre 2023

**Nombre de conseillers**

en exercice 29  
présents 19 + 10 procurations  
votants 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20231121-DEL\_23\_11\_21\_7-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2023



**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS**

**Le VINGT ET UN NOVEMBRE** à Vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

**Etaient présents** : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Laurent PHILIBERT, M. Eric PAPILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Dominique MORANCE, Mme Françoise PELLODI, M. Carl GUILLEMIN, M. Emmanuel BOIS, M. Lionel COUTEMANCHE, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Nicolas CHABLE, M. Christophe BISI, M. Franck POTAUFEUX, Mme Audrey MAMONTEIL, Nicolas GUILLARD, M. Gérard GUESNE.

**Excusés** :

Mme Edith ALIX,	(Pouvoir donné à L. COUTEMANCHE),
M. Thierry BODIN,	(Pouvoir donné à B. MARCHAIS),
Mme Catherine CHANTEPIE	(Pouvoir donné à S. SEQUEIRA),
Mme Marie DENONELLE	(Pouvoir donné à L. PHILIBERT),
Mme Sophie DOLLON,	(Pouvoir donné à F PELLODI),
Mme Olivia JAMAIN	(Pouvoir donné à C. KNITTEL),
Mme Delphine LETESSIER,	(Pouvoir donné à G. GUESNE),
Mme Marie-Hélène TROUILLOT,	(Pouvoir donné à Ch. VAN RYSSEL),
M. Gaëtan THOMAS	(Pouvoir donné à D. REVEAU),
M. Emmanuel VIGNERON	(Pouvoir donné à E. PAPILLON),

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Mme Bénédicte MARCHAIS a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**DÉNOMINATION D'UNE RUE DU LOTISSEMENT LE BIGNON**

Le Conseil municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29,

**Vu** le rapport du Maire.

**Considérant** que dans le cadre de l'aménagement du lotissement « Le Bignon » à La Ferté-Bernard et afin de pouvoir informer les futurs propriétaires, locataires et concessionnaires des adresses des logements, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir définir l'adressage pour les 11 lots prévus et de valider la détermination du nom d'une rue.

**Considérant** qu'il est proposé au Conseil municipal le nom de rue suivant :

- Impasse du Perche.

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE** la proposition de dénomination de la rue.

**DECIDE** de dénommer la rue située dans le lotissement « Le Bignon » : Impasse du Perche.

**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches, signer tous documents visant au bon déroulement de cette opération.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

Le secrétaire de séance  
**Bénédicte MARCHAIS**

Pour Copie conforme  
Le Maire,  
**Didier REVEAU**